

PASSERELLE ACPPAV 2019

« ACCOMPAGNEMENT VERS L'APPRENTISSAGE »

du 11 février au 14 juin 2019

Cette passerelle est destinée aux jeunes souhaitant préparer l'entrée en formation en apprentissage des diplômés suivants :

- **CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance** (en 1 ou 2 ans, selon le parcours scolaire)
- **BAC PRO Accompagnement, Soins et Services à la Personne –ASSP –** (en 2 ou 3 ans, selon le parcours scolaire)

Pré requis : sortir d'une 3^{ème} (générale ou d'un CAP / BEP pour le Bac)

Durée : 18 semaines dont 3 semaines en entreprise du 25 mars au 12 avril 2019

Nombre de places : 30 (possibilité de **rémunération** ASP)

CE DISPOSITIF A POUR OBJECTIFS :

- ✓ de faire découvrir le monde de l'entreprise et la réalité d'un métier
- ✓ de confirmer et valider un projet professionnel
- ✓ d'acquérir les différents savoirs nécessaires à l'intégration en entreprise
- ✓ de développer la capacité du jeune à aller au-devant des attentes de l'entreprise
- ✓ de développer des compétences clés et préparer le pré requis d'entrée au CFA
- ✓ de faciliter la recherche et la conclusion d'un contrat d'apprentissage

Procédure de recrutement :

* **Mercredi 09 janvier à 13H30** Info collective + tests écrits et entretien de motivation

* **Mercredi 23 janvier à 13H30** Info collective + tests écrits et entretien de motivation

* **Mercredi 06 février à 13H30** Info collective + tests écrits et entretien de motivation

Les jeunes doivent se présenter avec un stylo et un CV actualisé. (Prévoir 2 heures)

Convocation :

L'organisme partenaire envoie par mail à Pascale Détry le nom, le prénom et le n° de tél. du jeune ainsi que la date de l'info collective sur laquelle elle (il) est positionné(e).

Lieu du recrutement et de la formation :

ACPPAV – Le Technoparc – 14, rue Gustave Eiffel. 78300 Poissy

Pascale Détry : 01 39 22 62 57 / 06 31 50 71 30 / p.detry@acppav.org

